



BULLETIN COMMUNAL

2024-2025



BRINCKHEIM

Le Mot du Maire



Brinckheimois, Brinckheimois, Chers administrés,

Ainsi s'achève l'année 2024 avec une situation internationale inquiétante et de nombreux conflits interminables.

Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier.

Notre pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité.

Elle est la garante de la continuité du service public. La commune crée du lien et rassemble les administrés. Je demeure un Maire heureux de voir l'évolution de notre village même si beaucoup reste à faire, nous faisons d'après notre budget et nos moyens.

Que chacune et chacun soient remerciés pour son œuvre au service de la collectivité.

Dans ce climat morose au niveau national, une lueur d'espoir a illuminé nos esprits et notre vie avec, cet été, les Jeux Olympiques de Paris. Ils ont été une véritable célébration de l'humanité, un symbole de résilience et de passion.

Une ferveur populaire qui a dépassé les frontières et nous a réunis autour d'un même idéal.

Un grand bravo à tous les athlètes qui ont incarné des valeurs de courage, de détermination, de dépassement de soi et de fraternité.

Une autre lueur d'espoir a illuminé nos esprits en cette fin d'année, la réouverture de « Notre Dame de Paris », un des joyaux culturels et culturels français qui renaît grâce à la mobilisation de l'expertise et le savoir-faire à la française des centaines d'artisans les plus talentueux. Après plusieurs années de restauration, ils ont permis de restituer à ce monument emblématique toute sa splendeur ! La cathédrale Notre-Dame de Paris retrouve sa vocation première : célébrer le culte et accueillir les fidèles et visiteurs du monde entier.

Alors que décembre s'installe doucement parmi nous, je souhaite prendre un moment pour faire le bilan de cette année qui touche à sa fin, et partager quelques réflexions sur notre chemin collectif.

L'année 2024 a été jalonnée de réussites et d'apprentissages. Ensemble, nous avons connu des moments de joie et de défis, mais chaque expérience a renforcé notre cohésion et notre détermination à bâtir une commune toujours plus dynamique et accueillante. Vous

pourrez découvrir, dans notre bulletin communal, un résumé de toutes les actions et travaux menés par l'équipe municipale. Les projets engagés, qu'il s'agisse de l'amélioration des services publics, du développement durable ou encore de la promotion de la culture et du patrimoine, ont vu le jour.

Ma plus grande fierté est la piste cyclable reliant Brinckheim à Bartenheim : cela fait vingt ans que j'attendais ce moment !!! Il y a vingt ans, tout était prêt pour engager les travaux et au dernier moment, le Conseil Général de l'époque se retirait du projet et ne subventionnait plus... 20 ans plus tard, c'est grâce à des subventions suisses et à Saint-Louis Agglomération que cette même piste a vu le jour. Prenez en soin et profitez de la joie de pouvoir rejoindre Bartenheim et ses commerces ainsi que la gare en sécurité à vélo. La piste cyclable entre Brinckheim et Kappelen verra le jour en 2026. Les acquisitions foncières sont en cours, nous rencontrerons le Conseil Départemental prochainement, pour étudier la traversée de la RD211.



Je me répète d'année en année, mais je vais une nouvelle fois évoquer les incivilités dans le village, dégradations diverses, le point d'apport volontaire étant souvent utilisé comme un dépôt d'ordures, une poubelle normale !! Ce qui oblige notre ouvrier communal à récupérer les détritres et à faire lui-même le

tri !!! Je lui ai donné l'ordre de contrôler les déchets, et d'effectuer des recherches pour essayer d'identifier une personne ou une famille : si nous réussissons à identifier la personne, l'ensemble du contenu sera immédiatement déposé devant son domicile !!! Grâce à l'aide des caméras installées, nous réussirons à identifier les contrevenants, et il en sera de même pour ceux qui ne respectent pas les horaires de dépôt ! Nous rappelons que les dépôts en pleine nuit, le dimanche et les jours fériés, sont strictement interdits, les consignes sont affichées en grand sur chaque container !!! Le voisinage subit et se plaint régulièrement de ces dépôts en dehors des horaires prévus, portes du véhicule ouverte, moteur tournant et musique à fond, etc..., Veillez respecter ces personnes qui vivent aux abords des points de collecte svp !!!

Je tiens à saluer les nombreux bénévoles, les associations locales et les membres du conseil municipal, qui animent notre village, et qui rendent la vie locale toujours plus vivante et conviviale ! Votre engagement fait la différence et permet de tisser des liens précieux entre les habitants. C'est en unissant nos forces que nous avons pu organiser des événements qui ont rassemblé et animé notre communauté.

Le corps local des Sapeurs-Pompiers et son Amicale, l'Amicale des Donneurs de Sang, la Chorale Sainte Cécile, le Conseil de Fabrique, l'Equipe Pastorale qui anime notre Communauté des Paroisses des Sources du Mühlgraben aux Rives du Rhin et les Boulistes, sont les piliers de notre vie associative. Notre vie festive est possible grâce à ce tissu associatif et aux bénévoles : merci pour leur implication et pour le don de leur temps. Merci aussi aux élus impliqués dans de nombreuses manifestations.



En cette période festive, mes pensées se tournent également vers ceux qui traversent des moments difficiles. Je vous encourage à rester attentifs les uns aux autres, à faire preuve de solidarité et à soutenir ceux qui en ont besoin. C'est dans ces gestes simples que se trouve la vraie richesse de notre tissu social.

Alors que nous nous apprêtons à accueillir 2025, réfléchissons ensemble à la manière dont nous pouvons continuer à faire avancer notre commune. Quels nouveaux projets, quelles idées novatrices mettrons-nous en œuvre pour améliorer notre cadre de vie, préserver notre environnement et renforcer notre lien social ? Toutes vos idées et suggestions sont les bienvenues !!!

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Que 2025 vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets personnels et collectifs.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le mercredi 15 janvier 2025 à 19h00 à la Salle Communale pour la traditionnelle cérémonie au cours de laquelle nous échangerons les vœux pour la Nouvelle Année.

Chers Brinckheimois, Brinckheimois, chers administrés, vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale pour mener à bien les missions qui nous sont confiées.

Je vous souhaite pour 2025, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à vos proches, dans l'espoir de jours meilleurs.

Prenez soin de vous, soyez prudents !!!

Scheeni Wihnàchta ùn à Glickliches Nejes Johr

Avec toute ma considération,
Votre Maire,
Philippe Ginder





LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

Versement de subventions

Les musiciens de l'association chasse Saint Hubert ont animé le repas des aînés. Monsieur le Maire propose de leur verser une subvention de 350 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

La société d'histoire de Bartenheim, dans sa démarche de conservation de la mémoire collective des 5 communes de la Vallée du Muhlgraben, a décidé d'éditer en 2024 un annuaire historique et en appelle à la générosité des cinq communes. Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 300 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Désignation des membres de la CCCSPV

Un nouveau Chef de corps des pompiers volontaires de Brinckheim ayant récemment pris ses fonctions, il est nécessaire de réélire les membres de la CCCSPV. Le comité est composé d'autant de membres du Conseil Municipal que de membres des pompiers (un pompier par grade), soit 4 candidats titulaires et 4 suppléants.

Sont désignés : Titulaires : Philippe GINDER, Yannick BERREUR, Stéphane VOGT, Jean-Claude SPINNHIRNY

Suppléants : Henri GOEPFERT, Yves MEYER, Pierre-Yves SCHWARTZ, Jean BELCASTRO

Engagement des dépenses N+1

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des collectivités Territoriales : *«dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente, et d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent».*

Il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise l'engagement de dépenses avant le vote du BP 2024 sur la base de l'enveloppe financière présentée ci-dessus.

Rapport eau et assainissement

M. le Maire présente les cinq rapports 2021 de Saint-Louis Agglomération (S.L.A.) concernant l'eau, l'assainissement et les déchets. Le Conseil Municipal en prend acte.

Urbanisme

Monsieur le Maire présente un permis de construire déposé depuis le dernier Conseil Municipal.

Divers

- Monsieur le Maire rappelle que les vœux du Maire auront lieu le mercredi 10 janvier et le rendez-vous est donné à la salle polyvalente à 18h00 pour les préparatifs. Il remercie l'investissement de chacun lors du repas des aînés. Il présente la carte de remerciement de Charline envoyée pour remercier pour le don.

- Angélique SUTTER, au nom de l'amicale du don du sang remercie la mairie pour les deux fenêtres de l'avenue. Elle rappelle que les différentes rencontres permettent de créer des liens, il est important de maintenir cette tradition.

SCEANCE DU 27 FEVRIER 2024

Achat d'une saleuse



Monsieur le Maire propose d'acheter une nouvelle saleuse en remplacement de l'ancienne. Il présente un devis de la société AC Emeraude de Jettingen. La saleuse possède un couvercle pour protéger le sel de la neige et une possibilité de dosage dans la cabine du tracteur. Le devis s'élève à 3 300 € TTC. Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, accepte l'achat de la saleuse et donne

pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le bon de commande.

Point d'apport volontaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'emplacement des bennes de récupération des biodéchets a été inversé avec la benne à vêtements pour réduire les dérangements du voisinage lors des dépôts. Il rappelle que la déchèterie de Bartenheim ne prend plus en charge les déchets dangereux.

Pistes cyclables



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de la piste cyclable entre Bartenheim et Brinckheim sont planifiés en 2024, et propose d'acheter les parcelles concernées par le tracé. Le Conseil Municipal, après délibération décide à l'unanimité d'acheter ces trois parcelles à hauteur de 80 € l'are et charge Monsieur le Maire de signer tout acte de vente, l'autorise à payer les frais d'achat et de transaction.

Divers travaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'aménagement du four vapeur à la salle communale vont bientôt être effectués, le ravalement de façade de l'Eglise devrait commencer au début du printemps.

Urbanisme

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier Conseil Municipal, dont un permis d'aménager.

Divers

- La commission finance se réunira le lundi 18 mars à 18h30
- Madame Angélique SUTTER propose d'organiser un 'Stammtisch' et aussi de s'occuper de la future boîte à livres.

SCEANCE DU 14 AVRIL 2024

Approbation du compte administratif 2023

Monsieur Yves MEYER, 2^{ème} Adjoint au Maire expose que le Compte Administratif de la commune, exercice 2023 se solde par un excédent

de fonctionnement de 355 843.57 € et un déficit d'investissement de 79 304.32 €. Puis il développe les différents chapitres de ce document comptable. Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe comme suit les résultats :

	Excédent	Déficit
Section fonctionnement	355 843.57 €	
Section investissement		79 304.32 €
Excédent global	276 539.25 €	

Le Conseil approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes et les crédits annulés.

Approbation du compte de gestion 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après s'être fait présenter le Budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, et après avoir approuvé le Compte Administratif exercice 2023, statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2023, déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 355 843.57 € et un déficit d'investissement de 79 304.32 €, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Article 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 276 539.25 €

Article 1068 (affectation en réserve) : 79 304.32 €

Article 001 (déficit d'investissement reporté) : 79 304.32 €

Taux d'imposition 2024

Le Conseil Municipal de Brinckheim, délibérant sur les taux d'imposition des trois taxes locales, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour l'année 2024.

	Taux	Produits
Foncier bâti	25.98 %	104 881 €
Foncier non bâti	70.12 %	12 692 €
Taxe habitation	18.57 %	3 900 €

Budget primitif

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif (budget M57) pour 2024, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

587 979.25 € pour la section de fonctionnement
234 460.88 € pour la section d'investissement.

Abandon de créances

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'abandonner deux créances détaillées ainsi :

- 2 137.42 € résultant des factures de consommation d'eau (habitante qui a quitté le village depuis plus de 5 ans).
- 3 225.60 € suite à la réparation d'une borne incendie qui a été endommagée (entreprise responsable en faillite).

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après délibération vote pour l'abandon de créances à hauteur de 5 363.02 €.

Participation permis poids lourds



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il manque des conducteurs poids-lourd au sein du corps de sapeurs-pompiers de Brinckheim. Pour motiver les pompiers volontaires à passer ce permis, il propose que la commune prenne en charge 1/3 du montant du permis, l'amicale des sapeurs-pompiers 1/3 et le sapeur-pompier le dernier 1/3. Il propose ainsi de signer une convention tripartite, le sapeur-pompier s'engageant obligatoirement pour 5 ans au sein des pompiers de Brinckheim auquel cas il rembourserait les frais engagés par la commune et l'amicale.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après délibération donne son accord pour la participation et charge Monsieur le Maire de signer la convention.

Perception du produit de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité par la commune

Le Maire expose, que sur délibérations concordantes de son Conseil Municipal et du Comité Syndical, l'article L. 5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à Territoire d'Énergie d'Alsace (TEA) de se substituer aux communes pour la perception de la TICFE et de leur reverser.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les modalités de reversement par TEA de la TICFE telles qu'exposées ci-dessus. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Urbanisme

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

Divers

Monsieur le Maire remercie Monsieur Gschwind Patrick pour la réalisation des décorations. Il remercie également la commission finance et la secrétaire pour la préparation du budget ainsi que les participants à la matinée Oschterputz.

SCEANCE DU 28 MAI 2024

Avis sur le plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs 2024-2030 de S.L.A.

Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) a pour objet de définir les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information des demandeurs, en fonction des besoins et des circonstances locales. Elaboré par la Communauté d'Agglomération, avec le concours de ses communes membres, des bailleurs sociaux et des réservataires de logements sociaux, le PPGDID comporte des dispositions permettant de simplifier certaines démarches à effectuer par les demandeurs d'un logement social, d'améliorer la gestion et le traitement de leur dossier.

Au vu des éléments exposés et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, est invité à donner un avis sur le projet de PPGDID 2024-2030 de S.L.A. Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Urbanisme

Monsieur le Maire présente un dossier d'urbanisme déposé depuis le dernier Conseil Municipal.

Divers

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les pompiers vont organiser une soirée de formation de sensibilisation aux gestes des premiers secours.

- Monsieur BERREUR informe qu'il a assisté à la commission habitat de S.L.A. sur logements sociaux : il y a environ 4 000 logements sociaux pour les 40 communes de S.L.A. Il faut compter environ 1 an pour obtenir un logement.

- Monsieur le Maire a rencontré l'entreprise Di Biase pour la réparation des lampadaires. Il faudra compter 7 000 €.

- Les baies vitrées de l'école sont situées côté sud et apportent énormément de chaleur dans la classe durant l'été. Il est proposé que soient installés des stores extérieurs. Des devis vont être réalisés.

- Tous les 5 ans est effectuée une visite de sécurité de la salle communale par un représentant de la préfecture et du centre de secours de Colmar. Celle-ci a eu lieu la semaine dernière. L'avis rendu fin juin devrait être favorable.

- Il est rappelé que la fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin.

- Madame Annick LETIENNE propose d'organiser l'été prochain une journée pique-nique villageois au stade de foot.

SCEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

Achat de parcelles

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour la réalisation à venir sur 2025-2026 de la piste cyclable entre Brinckheim et Kappelen il est nécessaire d'acquérir des parcelles ; le prix d'achat reste défini à 80 € l'are.

Le Conseil Municipal, après délibération décide à l'unanimité d'acheter les 9 parcelles et charge Monsieur le Maire de signer tout acte de vente, l'autorise à payer les frais d'achat et de transaction.

Bilan foncier triennal

L'article L.2231-1 du code général des collectivités territoriales impose, dans les territoires dotés d'un PLU, la réalisation d'un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur le territoire concerné, au moins tous les trois ans. Le premier rapport doit être réalisé trois ans après l'entrée en vigueur de la loi Climat et résilience, il a pour objectif de présenter et de quantifier une évolution du tissu urbain entre 2021 et 2024. Ce rapport rend compte de la mesure dans laquelle les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols sont atteints.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité la présentation du bilan de la consommation d'ENAF faite par le Maire et décide de valider le rapport relatif à l'artificialisation des sols sur le territoire du PLU.

Travaux d'entretien du village

Monsieur le Maire propose de réaliser le ravalement de façade du dépôt des pompiers et de l'atelier communal et présente le devis de la société Heinrich Schmid d'un montant de 7 116.75€ HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité décide d'effectuer les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Point sur le site de bennes d'apport volontaire



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le site des bennes d'apport volontaire engendre des nuisances. Il propose de réfléchir aux possibilités de réduire les nuisances. Il rappelle que l'enterrement des bennes n'est pas financé par S.L.A. en milieu rural et que le déplacement des bennes ne changera rien au problème et ne fera que le déplacer. Différentes mesures sont proposées par les membres du Conseil :

- une enquête de voisinage va être effectuée pour identifier les différentes nuisances.

- un flyer va être distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants pour rappeler les règles d'usage.

- enfin le visionnage des caméras va être réalisé et des sanctions vont être mises en place.

Urbanisme

Le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

Divers

Monsieur le Maire informe que :

- Différents travaux ont été réalisés : contrôle des poteaux d'incendie, réparation des 28 candélabres défectueux et 4 réparations de fuites d'eau (rue des Abeilles, rue des Vergers et rue du 19 Novembre).

- Le repas des aînés aura lieu le 1^{er} décembre, la journée de travail le 30 novembre au matin.

- Les vœux du Maire auront lieu le mercredi 15 janvier 2025.

Madame Annick LETIENNE informe de l'organisation d'un Stammtisch le dimanche 19 octobre.

Monsieur Stéphane VOGT attire l'attention sur le manque de visibilité lors de l'utilisation du passage piéton au croisement de la rue du Rhin et la rue des Abeilles.

SCEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Adhésion à la mission mutualisée RCPD



Le Maire expose à l'assemblée le projet de convention pour la période 2025-2026 à la mission mutualisée d'accompagnement à la mise en conformité des activités de traitements de données personnelles avec les dispositions du règlement général sur la protection des données « RGPD ». Au regard de l'importance du respect des obligations et des principes posés par le RGPD et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations, la mutualisation de cette mission présente un intérêt certain. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle exerce une mission mutualisée d'accompagnement auprès de collectivités. Le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin s'inscrit dans cette démarche.

Le Maire propose à l'assemblée d'adhérer à la mission mutualisée et de l'autoriser à signer la convention relative à ladite mission. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité décide de l'y autoriser.

Demande d'attribution du fonds de concours

Des stores extérieurs orientables ont été installés à l'école. La commune a reçu de S.L.A. une participation de 3794 €.

Règlement hygiène, santé et sécurité au travail

Monsieur le Maire présente le règlement hygiène, santé et sécurité au travail qui a été rédigé pour la commune de Brinckheim. Les comités sociaux territoriaux sont chargés de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Le CST a donné un avis favorable le 24 octobre 2024.

Rapport d'activité 2023 de Territoire d'Energie d'Alsace

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activité 2023 de TEA. Le Conseil Municipal en prend acte.

Rapport eau assainissement et déchets de S.L.A.

Il donne lecture du rapport d'activité 2023 eau, assainissement déchets de S.L.A. Le Conseil Municipal en prend acte.

Divers

Monsieur Yves MEYER a assisté à la Réunion SLA mobilité pistes cyclables le 14/11. Les opérations 2024 sont : la réfection du revêtement le long du canal entre Village Neuf et Rosenau et la piste cyclable entre Bartenheim et Brinckheim. Actuellement des études sont en cours pour la réalisation de la piste cyclable entre Uffheim et Sierentz, entre Blotzheim et St-Louis (sous aéroport) et Héisingue-St-Louis (passerelle derrière hôpital). Pour 2025-2026 seuls 3 projets sont maintenus (tout le reste est reporté à 2027): pistes Blotzheim-Saint-Louis et Héisingue-Saint-Louis, et le tronçon Brinckheim-Kappelen (réunion prévue avec SLA début 2025 afin de faire le point avec la CEA pour l'aménagement de la traversée de la RD 21 I.

Monsieur Yves MEYER a assisté à la commission infrastructure-environnement le 19/11. Concernant les infrastructures, le budget 2024 est de 2.5 M€ : Hégenheim – gravière vers Allschwil, Tram STL-Bâle rails à réparer et éclairage public. Pour le patrimoine bâti, le budget 2024 est de 5.6 M€ : déchetterie Héisingue 3.1 M€ (budget total 4.3 M€ livraison automne 2025), pôle santé Hagenthal 0.7 M€ (budget 4.1 M livraison 2027). Projets 2025 : CINE (Centre Initiation Nature Environnement à la Petite Camargue) 3.6 M€ (2026-2028), panneaux photovoltaïque parking SIPES.

Monsieur Yves MEYER a assisté à la réunion du CCAS le 20/11 : nouvelle réglementation du Centre Local de Santé (Saint-Louis + Altkirch + Mulhouse sud) ; contrat avec « Lys d'Argent » association qui emploie des personnels pour l'encadrement des activités des seniors, les personnes en perte d'autonomie et l'accompagnement renforcé.

Monsieur Jean BELCASTRO a assisté à la commission numérique. Après un audit de la sécurité informatique de S.L.A. il s'avère que des actions d'amélioration sont à prévoir. Le système d'information géographique est défaillant et va être remplacé. Le changement de fournisseur d'appareils mobiles a permis de réaliser des économies considérables.

Monsieur le Maire remercie Monsieur EPP Didier pour son travail de déneigement.

Madame Angélique SUTTER remercie la commune pour les copies pour le calendrier de l'avent géant. Elle explique qu'une balade nocturne aura lieu le 28 décembre.

Monsieur Henri GOEPFERT informe le Conseil Municipal que la piste cyclable entre Bartenheim et Brinckheim sera terminée le 29 novembre. L'inauguration aura lieu le 4 décembre.

LES TRAVAUX SUR LE BAN DE BRINCKHEIM

Les boites à livres



Store à l'école



Eclairage du préau de l'école



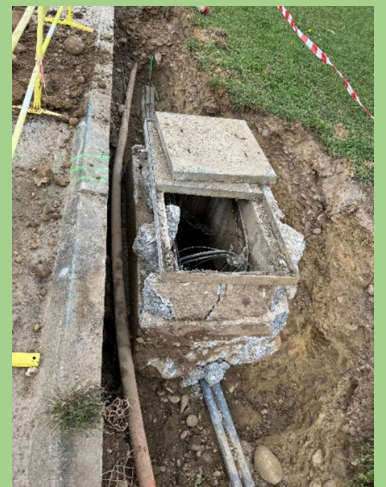
Entretien de 40 lampadaires



Enrochement du fossé à l'entrée du village



Déplacement de la chambre électrique rue des vergers



Décorations printanières créées par les brinckheimois
Sabine Meyer, Annick Letienne et Luc Schneider

LES TRAVAUX SUR LE BAN DE BRINCKHEIM



Crépis de l'église



Crépis du dépôt communal



Piste cyclable entre Brinckheim et Bartenheim



BIENVENUE A BRINCKHEIM

SALADIN Alison David et Tehau

COSTA NOBRE PEREIRA Sandra et Claudio

BOCK Sabine et SIMON Gilles

FLEURIGEON Célia



ILS SONT NES CETTE ANNEE



Robeen

Barbe-Poucaloy Burger



Elio

Hersberger

ILS SE SONT UNIS



*Sandrine Vogt
et David Schwartzentruber*

ILS SE SONT UNIS

Myriam Haas et Rémy Muller



Carole Baumann et Quentin Krebs



Emilie Broglie et Lionel Ginder



ILS NOUS ONT QUITTES



Ernest Baumann

Noémie Primus-Borgobello

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

70 ANS



Anita Collavini

Danièle Hubschwerlin



Brigitte Schmidlin

André Wach



Christiane Ginder

75 ANS

Claude Keiflin



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Sylvia Meyer

75 ANS

Geneviève Thierry



Liliane Biry

75 ANS

80 ANS

Marlyse Ginder



Jean-Jacques Boetsch

85 ANS

90 ANS

Georgette Dischler



LES VŒUX DU MAIRE



CALENDRIER DES FENETRES DE L'AVENT



FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT



STAMMTISCH



RETROSPECTIVE DE L' ANNEE 2024

ELSASSPUTZ



FETE DE LA MUSIQUE



FETE DE LA MECANIQUE AUTO



INAUGURATION DE LA BOITE A LIVRES



BŒUF A LA BROCHE



REPAS DES AINES



RETROSPECTIVE DE L' ANNEE 2024

RETROSPECTIVE DE L' ANNEE 2024

HALLOWEEN



HALLOWEEN



SAINT-NICOLAS A L'ECOLE



Année scolaire 2024 - 2025

Répartition par village	
Brinckheim	6
Kappelen	11
Stetten	2
Autres	5

Cette année, nous accueillons à l'école maternelle de Brinckheim :

- 11 moyens (nés en 2020)
- 13 petits (nés en 2021)

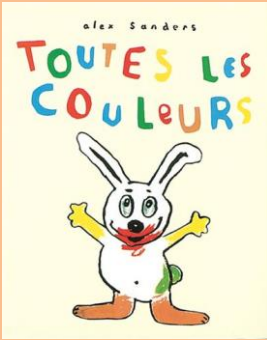
Soit au total 24 élèves

LA RENTREE

A la rentrée, les petits ont découvert l'école, leur maîtresse, Dorothée Pfaff, et l'aide maternelle, Maryline Couroupoula. Ils ont rapidement pris leurs marques et jouent avec plaisir avec les moyens à l'accueil.



Depuis la rentrée, les enfants ont travaillé autour du livre : Toutes les couleurs.



C'est l'histoire d'un jeune lapin blanc, LULU, qui fait des glissades dans l'herbe. Il a le derrière tout vert. Et quand lui vient l'envie de manger des fraises, il a la bouche toute rouge. L'histoire continue de toutes les couleurs jusqu'à ce que sa maman lui propose naturellement un bain ...

A partir de cette histoire, chaque enfant a confectionné à l'école un livre : TOUTES LES COULEURS.

Grâce à ce projet, les petits comme les moyens ont découvert et redécouvert les gommettes, la peinture, les feutres et les crayons et la colle.

Voici quelques photos :



Mais les enfants ont particulièrement attendu le moment où ils devaient comme Lulu sauter dans la boue...
Naturellement nous avons utilisé de la peinture brune...



A partir de cette histoire, les enfants ont également participé à l'opération : « La grande lessive », un projet artistique, autour du thème : PAREIL / PAS PAREIL. Ainsi les œuvres des élèves de petite et moyenne section de Brinckheim ont été accrochées le jeudi 17 octobre au-dessus de la fontaine, à proximité de l'école et ont été même « lessivées ».



Fin septembre, les enfants ont observé les changements qui ont lieu en automne lors d'une promenade sur les hauteurs de Brinckheim : les feuilles changent de couleur et tombent, le vent souffle, des fruits mûrissent. De retour à l'école, nous avons trié nos TRESORS d'automne.



Nous avons de la pluie sur le chemin et nous avons trouvé énormément d'escargots. Ainsi nous avons décidé de faire un élevage d'escargots. Naturellement nous les observons avec beaucoup d'attention !!!



Fin octobre, lors de la semaine du goût, les enfants ont découvert différents fruits et légumes :

- Le lundi, les enfants ont dégusté des toasts. Ils ont étalé du fromage à tartiner sur du pain de mie et ont décoré le tout avec des tomates cerises, des rondelles de concombre, de carottes et de radis.
- Le lundi après-midi, les moyens ont préparé une soupe aux légumes.
- Le jeudi, les petits et les moyens ont réalisé une pizza aux légumes.
- Pour finir, le vendredi, les enfants ont confectionné une salade de fruits.





Un grand merci aux parents qui sont venus nous aider pendant la semaine du goût.

Puis le mardi 12 novembre, les petits et les moyens ont défilé dans les rues de Brinckheim. Ils ont confectionné une lanterne comme notre lapin de toutes les couleurs. Pour clore cette soirée, un goûter a été offert par le SIVOSC.



QUELQUES DATES IMPORTANTES :

Le Saint Nicolas passera le vendredi 6 décembre 2024 à l'école maternelle de Brinckheim.

La fête des écoles se déroulera à la salle polyvalente de Brinckheim le vendredi 27 juin 2025 en soirée.

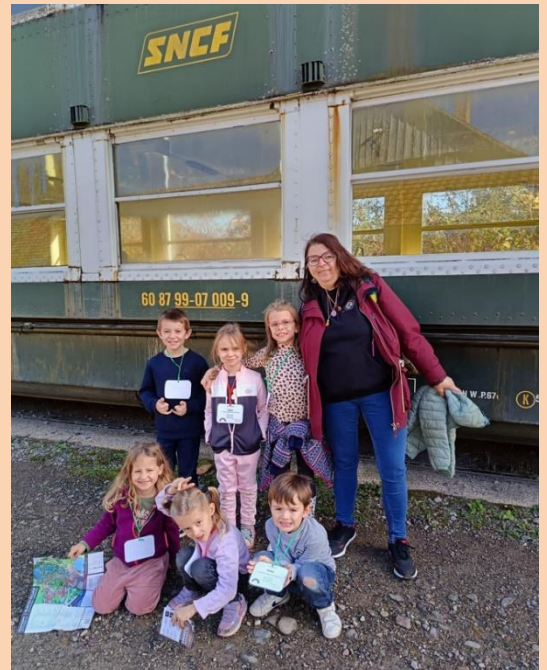
CALENDRIER SCOLAIRE : Année scolaire 2024-2025 (Zone B)

	ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg
Prérentrée des enseignants	Vendredi 30 août 2024
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 8 février 2025 Reprise des cours : lundi 24 février 2025
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 5 avril 2025 Reprise des cours : mardi 22 avril 2025
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 5 juillet 2025

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025.

Périscolaire Arc-en-ciel

Le périscolaire de l'Arc-En-Ciel accueille les enfants pour le repas de midi, après l'école et durant les vacances scolaires. L'accueil est basé sur le savoir vivre ensemble, le bien-être, le développement & l'épanouissement de l'enfant par le partage de différentes activités et des moments à vivre en communauté.



Durant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint 2024 nous avons partagé des activités sur le thème de Monstres & Cie et Coco (dessins animés Walt Disney), nous avons fait un défilé déguisé sur le thème d'Halloween dans le village de Kappelen et nous avons visité l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim où nous avons renforcé notre savoir sur les cultures et les traditions Alsaciennes.



Notre structure a le plaisir d'accueillir deux nouvelles animatrices Manon et Natacha pour renforcer notre équipe.

Nous entrons dans la période hivernale avec la joie de préparer les fêtes de fin d'année et particulièrement Noël.

Les enfants et l'équipe d'animation s'affairent à organiser notre marché de Noël qui aura lieu le Vendredi 13 Décembre au périscolaire de 17h à 18h45.

Pour cette occasion nous préparons de magnifiques bricolages pour décorer vos maisons et des douceurs pour les soirées d'hivers.

Les ventes de ce marché de Noël nous permettrons de financer une prochaine sortie avec les enfants durant les vacances scolaires afin de pouvoir leur faire vivre de nouvelles aventures.

Toute l'équipe de l'association du Périscolaire de l'Arc-En-Ciel vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année & vous souhaite une Bonne Année 2025 à passer dans la santé, la joie et l'amour de la vie.

Bilan de l'année 2024

Effectif 2024	
Homme	13
Femme	4
Engagement	2
Démission	0

Bilan Opérationnel (au 15.11.2024)	
Nature des interventions	Nombres
Secours d'urgence aux personnes	4
Incendie	0
Accident sur voie publique	0
Protection des personnes, des biens et de l'environnement	1

Investissements

Comme chaque année la commune et l'amicale des Sapeurs-Pompiers soutiennent l'acquisition de moyens techniques, afin de pérenniser la qualité et la capacité d'intervention du centre de première intervention.

Ci-dessous les principaux investissements consacrés à la maintenance, au remplacement du matériel incendie et de secours ainsi que des équipements de protection individuelle :

- Remplacement consommables et matériel de secourisme
- Remplacement d'équipements de protection individuelle
- Révision des véhicules et réalisation des contrôles périodiques.
- Acquisition de 4 portatifs permettant de faciliter la communication entre les équipes lors des interventions.

Formations et Vie du Corps

Pour maintenir les compétences opérationnelles, et acquérir de nouvelles connaissances, l'ensemble de l'effectif des Sapeurs-Pompiers suit un programme de formation de maintien et de perfectionnement des acquis représentant 40 heures de formation par année.

Ce programme comprend :

- Le recyclage Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes (2 heures de formation)
- Le recyclage de Secours à Personne (8 heures de formation)
- Le Parcours Adapté à l'Opérationnel (2 heures de formation)
- Des Manœuvres Incendies
- Des Manœuvres reflexes Secours à personnes
- Des manœuvres d'opérations diverses

Les Sapeurs-Pompiers se retrouvent également chaque lundi soir pour réaliser le contrôle hebdomadaire du parc matériel, et pour réaliser les entretiens nécessaires.



Informations Pratiques

Alerte par sirène

L'alerte locale peut être déclenchée à partir du bouton poussoir situé sur la façade avant de la caserne des Sapeurs-Pompiers. Pour cela il suffit de briser la vitre à l'aide du poinçon, une simple pression sur le bouton poussoir (illuminé le soir) déclenchera l'alerte par la sirène. Cependant ne quittez pas les lieux avant d'avoir renseigné les Sapeurs-Pompiers sur la nature et l'endroit du sinistre.

Donnez l'alerte ?

Appelez les secours, donnez l'alerte lors d'une situation d'urgence, relève d'une grande importance. L'alerte correspond au premier maillon de la chaîne d'intervention. Cette alerte permet aux organismes de secours de comprendre la demande, d'envoyer les secours nécessaires permettant la bonne réalisation de l'intervention, et de donner les consignes à appliquer en attendant l'arrivée des secours.

Si vous êtes amené à passer l'alerte donnez ces informations :

- Nature de l'urgence
- Lieu précis – adresse exacte, conditions d'accès
- Nombre de personnes impliquées ou blessées
- État des personnes
- Toute autres informations pertinentes

Restez en ligne, tant que l'opérateur ne vous aura pas dit de raccrocher.

Recrutement

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Brinckheim recherche du personnel afin de renforcer son équipe et garantir la continuité de son service d'incendie et de secours. Fille ou Garçon (Femme ou Homme), si vous vous reconnaissez dans les valeurs des Sapeurs-Pompiers, vous serez accueillis les bras ouverts au sein de notre belle équipe.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser au Chef de Corps par téléphone au : 06.06.86.12.02

Le Chef de Corps

Adjudant Jérémie Bischoff

Les essais sirène ont lieu tous les premiers dimanches du mois à 12h00.

Intervention nid de guêpes ou de frelons

Il est désormais **impératif** de passer par le numéro d'appel d'urgence « 18 » pour procéder à la destruction de nids de guêpes ou de frelons. L'intervention sera prise en compte par le centre de traitement des alertes, et transmises en différé aux Sapeurs-Pompiers locaux, qui se chargeront de prendre contact avec le requérant afin de programmer l'intervention.



Retour sur l'année 2024

Exercice en commun - Magstatt-le-Bas

Fin octobre, un exercice conjoint a été organisé avec le centre de secours de Magstatt-le-Bas. Cet entraînement mené en collaboration avec le centre de secours local, nous offre l'occasion de nous confronter à une mise en situation réaliste. Il constitue également une opportunité précieuse pour renforcer la coopération et approfondir le travail en équipe avec les membres du centre de secours. Cette année, l'exercice portait sur une simulation d'incendie dans une grange, avec un risque potentiel de propagation aux habitations voisines et la présence de victimes à l'intérieur du bâtiment. Plus de cinq véhicules d'intervention ont été mobilisés, impliquant une vingtaine de sapeurs-pompiers.



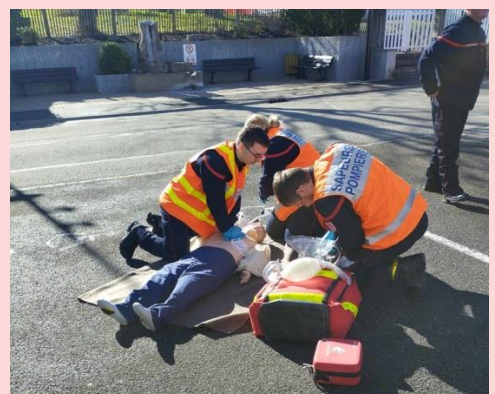
PAO – Parcours Adapté à l'Opérationnel

Chaque année, un parcours spécialement conçu pour l'opérationnel est mis en place lors d'un exercice. Ce parcours offre à l'effectif l'occasion de se mesurer à une variété d'épreuves et d'obstacles, à la fois physiques et techniques. Il vise à reproduire au plus près les conditions et les défis pouvant être rencontrés dans des situations réelles.



FMA Annuelles

Les mises en situation sont régulièrement organisées tout au long de l'année, que ce soit lors des exercices ou des contrôles hebdomadaires. Diverses thématiques opérationnelles, incluant le secours à personnes, sont également travaillées de manière récurrente. La photo de droite illustre un exercice de secours à personnes.





Chers Amis,

C'est au nom de tous les membres de l'amicale que je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2025, Bonheur, Santé et Prospérité.

Nous vous remercions également toutes et tous pour votre soutien lors différentes manifestations et vous donnons rendez-vous les 4 et 11 octobre pour nos Bœuf à la broche, version 2025. Je profite également de ce Bulletin pour adresser nos remerciements à Monsieur le Maire et à ses conseillers qui nous soutiennent et nous accordent leur confiance tout au long de l'année.

Pour finir je voudrais personnellement remercier toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos manifestations et de notre Amicale.

Merci à Tous.

Le Président Eric Weber



La page du Conseil de Fabrique relatant la vie paroissiale

Nous voyons tous les jours l'importance des liens créés avec ce qui nous entoure, que ce soit les personnes ou la nature, ou plutôt nous voyons surtout les malheurs qu'engendrent un déséquilibre ou une absence de ces liens. Ne plus voir en l'autre un frère, ne plus voir en la terre une mère nourricière est source de conflits, de dérèglements.

Saint François d'Assise, le saint patron de notre paroisse, n'a eu de cesse tout au long de sa vie de **tisser des liens avec tous les êtres vivants** et même les éléments, exprimant sa vision singulière de la vie dans son célèbre *Cantique de Frère Soleil*.

Cela n'étonnera donc pas que cette année, notre petite église aura été le cadre de trois veillées portant sur ce qui nous lie.



La première est la **veillée de l'Avent**, le vendredi 15 décembre 2023, qui proposait de prendre un temps dans l'effervescence des préparatifs en vue de Noël pour méditer sur le premier noyau où les liens se tissent : la famille. Thème on ne peut plus central à Noël. Un temps convivial suivait cette veillée où furent notamment proposés quelques bretzels, car il a été rappelé lors de la veillée, la coutume où l'on partage un très grand bretzel sucré au passage du Nouvel An. Ce bretzel, par ses entrelacs, est un symbole des liens que nous tissons entre nous. Était aussi proposé un petit jeu : des cordelettes dont il fallait défaire les nœuds, un clin d'œil à une coutume strasbourgeoise du XVIème où on offrait des cordelettes pleines de nœuds aux personnes assumant des responsabilités dans la cité. Celles-ci devaient délier les nœuds sans difficulté, ce qui augurait leur capacité à régler les problèmes et à « dénouer les conflits ».

La deuxième veillée fut celle du samedi 24 février 2024, date du deuxième anniversaire du début de la guerre en Ukraine. L'accent avait été mis sur la fraternité et la résonance biblique de ce thème, partant des premiers frères cités, qui sont Caïn et Abel, jusqu'à la prière du Notre Père qui fait de toutes les personnes qui suivent le Christ des frères dans la foi. Un autre thème traversait cette **veillée de prière pour la Paix** : la colombe. Un des moments forts fut l'accrochage de dizaines de colombes – préparées par les enfants lors du catéchisme – ayant sur leurs flancs le nom d'un pays en guerre ou en profonde insécurité. Il y en a malheureusement plus qu'on ne pense. Le fameux refrain « *♪ Vienne, vienne la colombe et son rameau d'olivier dans nos cœurs et dans ce monde où la paix reste à gagner ♪* » a été entonné après l'énumération de ces pays.

Une autre veillée de prière pour la Paix fut proposée le vendredi 11 octobre 2024, proche de la date du 7 octobre, date anniversaire de



l'embrasement du conflit en Terre Sainte. Or, le 7 octobre est une date de fête mariale, celle de **Notre-Dame du Rosaire**. Marie, la mère de Jésus, ayant vécu en Palestine, étant juive, reconnue par les musulmans et mère des chrétiens, c'est donc tout naturellement que cette veillée fut tournée

vers elle et la prière du chapelet. Chacun était invité à venir avec une rose pour la déposer aux pieds d'une statue de la Vierge, rose symbolisant sa prière. Car chaque grain du chapelet est comme une rose offerte à Marie, de là vient le mot « Rosaire ». La prière est, pour tout croyant, un moyen de s'unir à Dieu et aux autres, un moyen de créer du lien.



Peut-être est-ce parce qu'il priait beaucoup que Saint François d'Assise était aussi proche des animaux et savait leur parler.

Le soir de la **fête patronale**, le 6 octobre 2024, fut à nouveau l'occasion de venir bénir ses animaux de compagnie. Cette année, en plus des lapins, chats et chiens, des chevaux étaient également présents. Les enfants ont lu et mimé le célèbre épisode du loup de Gubbio, celui où Saint François d'Assise arrive à réconcilier les habitants de la ville de Gubbio avec un loup qui les terrorisait, après avoir parlé avec ce dernier. Cette saynète et la bénédiction se sont déroulées sur le parvis de l'église, suivies par une petite restauration proposée par le Conseil de Fabrique.

C'est aussi pour créer du lien que notre nouvel évêque, Pascal Delannoy, effectue des visites pastorales dans toute l'Alsace. Il était du 19 au 27 octobre dans le secteur des Trois Frontières, et s'il n'est pas passé dans notre église, il est venu dans notre communauté de paroisses, à Kembs-Loechlé notamment. Chacun pouvait le rencontrer, son programme ayant été riche en événements de toutes sortes.



Toute bonne relation doit être entretenue : par des rencontres régulières, des petits gestes à l'occasion d'événements. **Telle est la vocation d'une église : rassembler régulièrement les croyants et les aider à se rapprocher de Dieu.**

Le Conseil de Fabrique remercie tous ceux qui permettent à notre église de remplir sa mission : le curé, le diacre, les paroissiens, ceux qui œuvrent pour embellir les offices par leur musique, leur chant, les arrangements floraux, leur participation pour lire ou servir l'autel, ceux qui œuvrent pour maintenir notre église en bon état, les femmes de ménage, les bricoleurs, ainsi que le Conseil municipal qui a permis, cette année, à ce que notre église rayonne un peu plus, grâce à un ravalement de façade, et également les personnes qui donnent de leur temps et de leurs talents pour entretenir les biens de l'église comme le linge : les blanchisseuses et cette année, Huguette Reiche qui a cousu avec dextérité et zèle des dizaines d'étiquettes sur les aubes, chasubles et étoles afin qu'aucune ne s'égarer...

Nous avons aussi une pensée émue pour l'abbé François Grienberger, qui a déménagé au Ciel en avril. Il aura œuvré jusqu'au bout pour honorer son engagement sacerdotal et regarde certainement du Ciel, d'un œil attendri, cette petite église de Brinckheim dans laquelle il a tellement officié.

Que les fêtes de fin d'année vous permettent d'entretenir les liens avec les personnes qui vous sont chères, qu'elles permettent aussi d'en créer de nouveaux.

Au nom du Conseil de Fabrique,
Marie-Odile RACARY





DON DU SANG - BRINCKHEIM

Une nouvelle année s'achève pour notre Amicale, et nous souhaitons vous en faire partager les moments forts.

LES DONS DU SANG

Nous sommes heureux de constater que les dons du sang repartent à la hausse cette année. 118 personnes se sont présentées, contre 107 les 2 années précédentes.

C'est surtout au mois de février que de nombreuses personnes ont répondu à notre appel. Malheureusement ce jour là, l'équipe de prélèvements de l'EFS a connu des problèmes informatiques, et le temps d'attente s'est considérablement rallongé, certaines personnes n'ont pas eu le temps ou la patience d'attendre et sont reparties. Ce dysfonctionnement est totalement imprévisible et involontaire et nous nous excusons auprès de tous les donateurs pour la gêne occasionnée. Malgré tout, 43 volontaires sont bien restés parmi nous ce jour là, et nous les remercions.

Au final, 111 dons effectifs ont été enregistrés cette année, contre 91 l'année précédente.

Nous nous réjouissons aussi d'avoir la joie d'accueillir 7 nouveaux donateurs, souvent très jeunes, heureux d'avoir vaincu leur stress et participé à une noble cause.

Espérons que l'appel que vient de lancer un youtubeur auprès de ses followers, et qui a déclenché plus de 4000 dons en région parisienne en 24 heures, ait aussi des répercussions sur nos jeunes lors des prochaines collectes

Notre objectif est toujours de renouer avec les 150 dons annuels que nous obtenions avant le covid, et nous mettons tout en oeuvre pour y parvenir. Nos repas « maison » font toujours le bonheur de tous et la convivialité est de mise, les groupes « famille » ou « amis » étant de plus en plus nombreux

Notre amicale s'est aussi étoffée de sang neuf, et Karen, Léa et Julie ont vite trouvé leur place parmi nous, nous les remercions pour leur engagement et leur dynamisme .

Nous avons toujours absolument besoin de nouveaux donateurs, et nous lançons un appel à tous : à partir de 18 ans, et quelque soit votre groupe sanguin, votre sang est précieux et peut sauver une vie : PEUT-ETRE UN JOUR LA VOTRE ???

Le don du sang est gratuit, bénévole, encadré par des médecins et ne présente absolument aucun danger.

Notre motivation au sein de l'Amicale est toujours aussi importante, nous mettons toute notre énergie à organiser des collectes, et à préparer des repas de bonne qualité ; mais c'est votre présence aux dons qui nous donne cette motivation, alors venez nous rejoindre en nombre et venez nous soutenir, nous avons besoin de vous !!!

Nous aimerions lancer un appel particulier aux nouveaux arrivants, qui trouveraient par le biais de ces dons, un excellent moyen de s'intégrer dans le village et de faire connaissance avec les « anciens ». Vous êtes tous les bienvenus, vous pouvez nous rejoindre en famille, amener les enfants, à qui le repas est également offert : c'est un excellent moyen de sensibiliser les petits dès leur plus jeune âge à la nécessité du don du sang, et ainsi ils deviendront à leur tour « donneur ». Et si vous souhaitez venir gonfler les rangs de notre association, vous êtes les bienvenus, pour vous engager à nos côtés ou tout simplement pour nous aider ponctuellement lors d'une manifestation.

Wir sprechen auch deutsch, also wenn Sie Blut spenden wollen oder nur im Verein mithelfen wollen, erwarten wir Sie herzlich !!!

And we can also speak english, and look forward to welcoming you to our next blood donation. Thank you so much !!!

Merci à vous tous, donateurs et membres de l'Amicale,

« UN DON DE SANG EST UN DON DE VIE »

Voici les dates des collectes de 2025 :
Jeudi 30 janvier 16h30 à 19h30
Jeudi 22 mai 16h30 à 19h30
Jeudi 13 novembre 16h30 à 19h30

LE MAIBUMMEL

Par manque de bénévoles présents ce jour là, notre traditionnel Maïbummel n'a pas pu avoir lieu cette année...

LA FETE DE LA MUSIQUE

Pour cette fête, nous avons prévu une guinguette, animée par tous les artistes du village. Mais une météo fort capricieuse est venue doucher nos espoirs. Après une journée de pluie, le soleil a fait une timide apparition en fin de journée, mais le public est resté clairsemé.



Les artistes amateurs nous ont quand même fait partager leur répertoire : ainsi nous avons pu écouter Gilles qui nous a transportés au Brésil, Catherine et son répertoire classique, Elisabeth qui nous a fait voyager au Japon, un quintette de cuivres, le Liederbrass...

Puis Raffi nous a conviés à son bal populaire et pour finir Max et Eliott nous ont invités à danser jusqu'à l'apparition de nouvelles gouttes de pluie.

Autant dire que tout le travail des bénévoles pour la mise en place et le rangement n'a pas été récompensé...

Mais nous remercions toutefois tous ceux et celles qui sont venus nous soutenir ce soir là.

LE TERRAIN DE PETANQUE

Tous les jeudis après midi, les boulistes qui le souhaitent, se retrouvent autour du terrain de pétanque et se disputent âprement la victoire. A l'issue des parties, le verre de l'amitié réconcilie tout le monde. Venez nombreux les rejoindre, il y a de la place pour tous, débutants ou chevronnés...



LES FENETRES DU CALENDRIER DE L'AVENT

Cette année nous célébrons le 13ème anniversaire des « fenêtres de l'avent », et de nombreuses nouvelles fenêtres viennent se parer de lumière tout au long du mois de décembre. Nous avons la joie d'accueillir plusieurs nouveaux participants et les remercions pour leur engagement.

En plus des apéritifs offerts par les habitants, qui ouvrent chaleureusement leurs portes à tous, la veillée de Noël à l'Eglise reste un moment de partage très attendu, pendant lequel des chants de Noël entonnés par la chorale, des textes autour de la nativité, égayeront la soirée.

L'autre temps fort des fenêtres de l'avent sera la balade nocturne organisée dans le village le samedi 28 décembre à 18 heures, à la découverte de toutes les fenêtres éclairées pour l'occasion.

A l'issue de ces 2 soirées, boissons chaudes et gourmandises viendront récompenser tous les participants.

L'organisation de ces différents évènements demande beaucoup de temps et d'énergie, il n'est pas facile de faire vivre un village...Nous lançons donc un appel à tous ceux qui auraient un peu de temps à nous prêter, en intégrant l'Amicale, ou tout simplement en nous donnant un coup de main lors de l'une ou l'autre des manifestations.

Faites vous connaître auprès de Marion (06 65 13 64 53) ou de Sabine (06 06 83 87 46)

Merci à tous pour votre présence et votre soutien tout au long de l'année

Et surtout JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 2025

La secrétaire
Sabine MEYER

La Présidente
Marion SCHMITT

FENETRES DE L' AVENT



FENETRES DE L'AVENT



QUI sommes NOUS?

+ 150 Domaines De compétences

Fonctionnaire territorial communal ou intercommunal ayant pour principale mission la surveillance et la protection du milieu rural, le garde champêtre appartient à la filière sécurité et au cadre d'emploi dit de « police municipale » qui comprend les agents de police municipale et les gardes champêtres.

Création de la Brigade verte



En 1989, le président du conseil départemental du Haut-Rhin, Henri Goetschy, crée la Brigade verte. 386 communes sont désormais adhérentes.

1 Missions

Sous l'autorité des Maires, les Gardes Champêtres de la Brigade Verte interviennent essentiellement pour les missions suivantes :



Surveiller les forêts et les voies.



Faire appliquer les règlements de police et de circulation.



Contrôler les activités de chasse et de pêche.



Gérer les animaux en errance.



Lutter contre la pollution, les feux, les bruits et les nuisances diverses.



Eviter les constructions sans permis et les infraction au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

2

13 508 Interventions

24 % animaux domestiques
14 % faunes sauvages
11% préservation environnement
21% environnement et déchets
30% divers

3

3641 procédures



3178 PV et rapports
463 comptes-rendu.

6

Personnel



65 gardes



20 assistants gardes



7 équipe direction et administrative



3 service démoustication



12 postes

5

Flotte



14 chevaux



30 aine de véhicules



20 aine de VAE et VTT

4

Budget



4,5 Millions budget global de fonctionnement dont 80% charge du personnel)

Mairie

Heures d'ouverture du Secrétariat

Mardi de 17 heures à 19 heures

Jeu de 9 heures à 11 heures

Tél : 03.89.68.30.07

Email : secretariat@brinckheim.fr

La Mairie sera fermée au public du 24 décembre 2024 au 3 janvier 2025

Mairie

En cas d'urgence ou pour toute demande de rendez-vous:

Monsieur le Maire Philippe GINDER

4 rue du Sundgau

Tél fixe : 03.89.68.22.31

Tél portable : 06.62.50.07.95

Service Incendie

Faites le 18 (téléphone fixe) ou le 112 (téléphone portable)

Ou activez la sirène : elle se situe au dépôt des pompiers (derrière la mairie)

Gendarmerie / Police secours

Composez le 17 et vous serez mis en relation avec la gendarmerie de Sierentz ou la gendarmerie de garde

Brigade Verte

Pour toute demande d'intervention, vous pouvez contacter la Brigade Verte au : 03.89.74.84.04

Enseignement

Ecole maternelle : 03.89.68.33.27

Directrice : Dorothée PFAFF

Aide-maternelle : Maryline COUROUPOULA

Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199

68305 Saint-Louis

Tél : 03.89.70.90.70

direction@agglomeration-saint-louis.fr

Paiement en ESPECES : encaissement de proximité chez les buralistes

Vous pouvez consulter la liste des buralistes sur le site internet des impôts en cliquant sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13422>

Salle communale

La salle communale peut être louée **uniquement par les habitants de Brinckheim**, le tarif de location de la salle est de 300 €.

Pour toute réservation merci de vous adresser à la secrétaire de mairie Madame Anne BEZARD aux heures de permanence.

IntraMuros - l'application mobile pour vous informer

SAINT-LOUIS Agglomération (commune de Saint-Louis)

Brinckheim

est sur

IntraMuros

Google Play | App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours!